Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20180410-190318-1-DE
Date de télétransmission : 10/04/2018
Date de réception préfecture : 10/04/2018

DEPARTEMENT DES YVELINES

Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU 19 mars 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

PUBLIE LE : 10 avril 2018

Délibération n°190318-1 : Approbation du Procès verbal de la séance du 24 janvier 2018

L'an deux mille dix-huit, le dix-neuf mars à dix-neuf heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour l'assainissement de la Région de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par le Président le douze mars, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Arnaud PERICARD**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 19 MARS 2018

PRESENTS

FOURQUEUX	Jean-Luc AGNES, DELEGUE TITULAIRE
L'ETANG-LA-VILLE	Pauline TESSIER, DELEGUEE TITULAIRE Daniel CORNALBA, DELEGUE SUPPLEANT
LE PECQ	Bernard CLUZEAUD, DELEGUE TITULAIRE Jacques LABRE, DELEGUE TITULAIRE
LE PORT-MARLY	Dominique FORTIN, DELEGUE TITULAIRE Patrick HERVOUET, DELEGUE SUPPLEANT
MARLY-LE-ROI	Carlos MONTES, DELEGUE TITULAIRE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Arnaud PERICARD, PRESIDENT Priscille PEUGNET, DELEGUEE TITULAIRE Serge MIRABELLI, DELEGUE SUPPLEANT

ABSENTS EXCUSES

CHAMBOURCY	Bernard FERRU, DELEGUE TITULAIRE
FOURQUEUX	Jean-Louis RICOME, DELEGUE SUPPLEANT
L'ETANG-LA-VILLE	Gilbert ARNAUD, DELEGUE TITULAIRE
LE PECQ	Bruno LEPUT, DELEGUE SUPPLEANT
LE PORT-MARLY	Martin GAGNAT, DELEGUE SUPPLEANT
MAREIL-MARLY	Bernard DUMORTIER, DELEGUE TITULAIRE Philippe BARDET, DELEGUE TITULAIRE Sabine LINDGREN, DELEGUEE SUPPLEANTE
MARLY-LE-ROI	Jean-Guillaume DATIN, DELEGUE TITULAIRE

Communes non représentées

CHAMBOURCY
LOUVECIENNES
MAREIL-MARLY

Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20180410-190318-1-DE
Date de télétransmission : 10/04/2018
Date de réception préfecture : 10/04/2018

Assistaient à la séance

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux
Madame Alice BRANDENBURG, Ingénieur assainissement des Syndicats Intercommunaux

Nombre de communes	:	**9**
QUORUM	:	**10**
Délégués présents	:	***11***
Délégués comptant pour le vote	:	***10***

Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20180410-190318-1-DE
Date de télétransmission : 10/04/2018
Date de réception préfecture : 10/04/2018

SIA / CS –190318-1

OBJET : **PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU COMITÉ DU 24 JANVIER 2018**

RAPPORTEUR : Le Président

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-15 ;

VU l'article 21 du règlement intérieur du SIA ;

CONSIDERANT que le procès-verbal de la séance du 24 janvier 2018 a été transmis aux délégués lors de l'envoi du dossier.

LE COMITE,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

APPROUVE, sans ajout ni modification, le procès-verbal de la séance du 24 janvier 2018.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 03 AVR. 2018

Transmis en préfecture et affiché le 10 AVR. 2018

Pour Extrait Conforme

Arnaud PERICARD
Président du Syndicat Intercommunal